

LE NOUVEAU
CONSEIL
MUNICIPAL



- Adjointes et adjoints de Madame le Maire, état civil page 3
- Une nouvelle équipe en action page 4
- Budget page 5
- Vie communale pages 6 à 9

- Tribune des élus page 10
- La saison culturelle 2026-2027 page 11
- La petite histoire dans la grande page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes, chers Rantignysiens,

C'est un immense privilège et un plaisir de m'adresser à vous dans les colonnes de notre magazine d'informations communales pour la première fois en qualité de maire.

Dimanche 15 mars, à l'issue d'une campagne de proximité et d'écoute menée avec mon équipe, vous avez décidé d'accorder majoritairement votre confiance à la liste « Uny pour Rantigny » que j'ai eu la fierté de conduire. Ce résultat nous honore et nous oblige. Ainsi, dès notre prise de fonction, nous avons agi pour vous être utile et pour améliorer votre quotidien. Nous avons renforcé la sécurité aux abords de l'école Camille Claudel, où chaque jour à 16h30, un agent de la commune, un élu ou moi-même assurait la traversée des enfants, jusqu'au retour à temps plein, désormais effectif, de notre policier municipal.

Nous avons suivi de près les chantiers en cours, notamment celui de la création des trois nouveaux parkings, qui faciliteront le stationnement dans notre commune.

Nous avons apporté des modifications afin de garantir votre sécurité : pose d'un portique au parking situé rue Pasteur pour éviter le stationnement de camping-cars, par exemple.

Celui situé rue Sabatier comporte 7 places supplémentaires de stationnement dont deux dites « familles » situées à l'entrée du parking, et son grillage mitoyen a été remplacé pour protéger l'accès à la propriété voisine et par souci d'harmonisation avec celui déjà changé de l'autre côté du parking.

Je me suis emparée des projets déjà engagés dont le futur Data Center et la requalification de la friche Caterpillar, portés par la Communauté de Communes du Liancourtois la Vallée Dorée afin de mener à bien leur aboutissement.

La commission vie communale a repensé le Parc en fête et la Soirée citoyenne du 13 juillet pour placer la convivialité et le lien intergénérationnel au cœur de ces rendez-vous.

Enfin, je mets un point d'honneur à répondre rapidement à vos sollicitations et à vos demandes de rendez-vous. Être à votre écoute et proche de vous n'est pas seulement un slogan de campagne c'est une réalité et une priorité.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation et notre détermination, aux côtés des services communaux, pour remplir notre mission ; servir Rantigny.

Il me reste à vous souhaiter de belles vacances moment propice pour prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Bien cordialement,
Christine Gaucher , Maire de Rantigny

Les adjointes et les adjoints de Madame le Maire



Stéphanie Dufour

Première adjointe, déléguée à la solidarité et au logement, Vice-Présidente du CCAS.



Alexandre Dubar

Deuxième adjoint, délégué au patrimoine, aux travaux et à l'environnement

En charge de la Commission « Travaux et environnement », dont les membres sont : Christine Gaucher, Alexandre Dubar, Hakan Canatar, Mohamed-Ali Kerkeni, Pierre Laborde, Clément Cateloy, Jean-Claude Barbéry, Frédéric Martin.



Laurence Maugery

Troisième adjointe, en charge de la vie associative et de la culture

En charge de la Commission « Culture », dont les membres sont : Christine Gaucher, Laurence Maugery, Pierre Laborde, Marion Guiblain, Mohamed-Ali Kerkeni.



Samuel de Azevedo

Quatrième adjoint, délégué à la communication, à la citoyenneté et au sport

En charge de la Commission « Sport », dont les membres sont : Christine Gaucher, Samuel de Azevedo, Charlotte Parage, Mohamed-Ali Kerkeni, Virginie Dupont, Céline Grimbert, Olivier Couppez, Angélique Dewispelaere, Stéphanie Dufour.



Marie Duhamel

Cinquième adjointe, déléguée à la vie communale

En charge de la commission « Vie communale », dont les membres sont : Christine Gaucher, Marie Duhamel, Dominique Baticle, Hakan Canatar, Charlotte Parage, Marion Guiblain, Sandra Vautour, Frédéric Martin, Angélique Dewispelaere, Jean-Marc Fevrier, Céline Grimbert, Laurence Maugery, Alexandre Dubar.



Olivier Couppez

Sixième adjoint, délégué à l'enfance et à la jeunesse

En charge de la commission « Enfance et Jeunesse », dont les membres sont : Christine Gaucher, Olivier Couppez, Samuel de Azevedo, Charlotte Parage, Marion Guiblain, Stéphanie Dufour, Céline Grimbert.

ÉTAT CIVIL

ILS SONT NES

BIDI Yanni. le 24 mai 2026

3 autres naissances dont les parents ne veulent pas de publication dans la presse.

ILS SE SONT MARIÉS

NIEL Bryan et MONTAY Coline. le 18 avril 2026

KARAKAS Serhat et KARAKAS Dilek. le 13 juin 2026

ILS NOUS ONT QUITTES

BAILLY Danielle veuve ANCEAU. le 27 mars 2026

KOBOR Samba. le 10 mai 2026

FERNANDEZ Rosario épouse SOUSA DE AZEVEDO. le 13 mai 2026

DA SILVA VIDAL José. le 05 juin 2026

FRION Marc. le 22 juin 2026

BINUTTI Corinne. le 23 juin 2026

Une nouvelle équipe en action

Des travaux dans la commune depuis mars 2026

- Pose de bordures sur le parking derrière la mairie



- Changement du paratonnerre de l'église Saint-Césaire et réfection des pavés devant l'église

● Juin 2026 : achèvement des parkings rue du Chevalier de la Barre, rue Pasteur et rue Sabatier en juin 2026, avec des modifications (ajout de deux places Familles et de cinq places supplémentaires sur le parking de la rue Sabatier et réfection du grillage, ajout d'un portique sur le parking rue Pasteur). Le parking rue du Chevalier de la Barre est en service. Cependant, ceux des rues Pasteur et Sabatier le seront après la pose des candélabres et des caméras de sécurité.



Les priorités de la nouvelle équipe

- La sécurité : traversée des écoles, pose de caméras supplémentaires dans la commune
- La communication : création d'une page Facebook, mise en place de l'application Panneau Pocket au second semestre 2026, renouvellement des panneaux électroniques (Uny et devant l'école Claudel) en cours, envoi d'invitations dématérialisées aux fêtes et commémorations dans un souci tant environnemental que d'économies.

[Page Facebook « Mairie de Rantigny »](#)

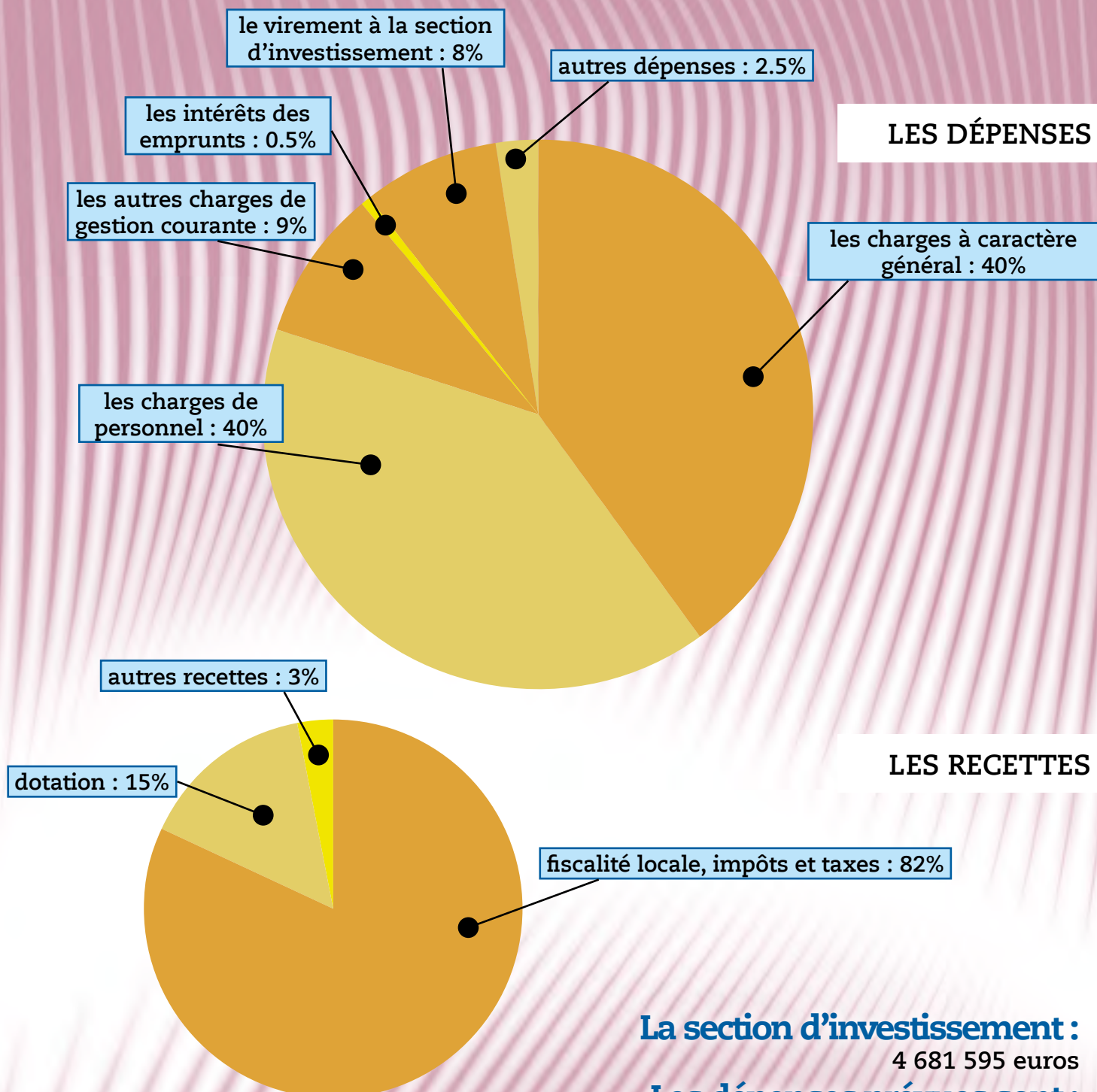
- La mise en œuvre de travaux de réfection de l'église Saint-Césaire (étude en cours)
- Le lancement d'une étude thermique sur les bâtiments publics afin qu'ils soient mieux adaptés aux changements climatiques



- Le suivi des travaux d'aménagement de l'ancienne friche Caterpillar par l'enseigne Lidl ainsi que le promoteur BDM (le début des travaux est envisagé pour le lundi 3 août).

LE BUDGET PRIMITIF 2026 DE LA COMMUNE

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 2 952 216 euros



La section d'investissement :

4 681 595 euros

Les dépenses prévues sont :

le remboursement de la part du capital de la dette, les études, les acquisitions de terrains, de matériel, d'outillage, de mobilier les travaux (création de parkings notamment)

Les recettes sont :

l'excédent d'investissement reporté de 2025
l'excédent de fonctionnement capitalisé
le virement de la section de fonctionnement

le FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)

La subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'acquisition de parcelles en zones humides

La borne interactive

Les panneaux d'affichage légal sont désormais remplacés par une borne interactive, consultable à tout moment à l'entrée de la mairie rue Anatole France.

Vous retrouverez les informations suivantes : publication des bans de mariage, documents relatifs aux conseils municipaux, arrêtés réglementaires à portée générale.



Inscription des nouveaux aînés

Les personnes nées en 1961 qui auront donc 65 ans dans l'année peuvent se présenter en Mairie, afin d'être inscrites sur la liste des aînés pour pouvoir bénéficier des prestations proposées par le CCAS (colis, balade, goûter, repas). Il faudra vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Si vous souhaitez être enregistré sur le registre des personnes vulnérables, pour être contacté par le CCAS en période de canicule ou de grand froid, vous devez nous le préciser en nous communiquant votre numéro de téléphone.

Le CCAS récompense les lauréats et aide les étudiants

Pour les lauréats 2026 d'un baccalauréat (général ou technique), d'un BEP ou d'un CAP, le CCAS offre une récompense. En fonction de la mention, elle est comprise entre 50 et 100 euros. Pour en bénéficier vous devez apporter en mairie la copie du diplôme, à défaut le relevé de notes, ainsi qu'un justificatif de domicile avant le vendredi 4 septembre 2026.

Si le nom du demandeur est différent de celui des parents, il faut vous munir du livret de famille. Une cérémonie des récompenses sera programmée et vous en serez individuellement informés.

Le CCAS aide également les étudiants qui ont moins de 26 ans au 31 décembre de l'année 2026.

Cette aide prend en compte les revenus de la famille ainsi que les prestations familiales.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, merci de vous présenter en mairie avant le 31 octobre 2026 muni d'un certificat de scolarité, de votre avis d'imposition ou de celui de vos parents si vous êtes rattaché à leur foyer fiscal, ainsi que de l'attestation de la caisse d'allocations familiales de juillet 2026.



Rappel des règles de vivre-ensemble

En adoptant des comportements responsables et citoyens nous pouvons faire reculer les incivilités pour préserver la qualité de vie à Rantigny.

Respect du voisinage : rappel des horaires des travaux de bricolage et de jardinage

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-19h30
 - Le samedi : 9h-12h et 15h-19h
 - Dimanche et jours fériés : 10h-12h
- (Arrêté préfectoral du 15/11/1999)

Propreté des espaces publics

- Ne pas laisser les déjections canines (sous peine d'amende forfaitaire de 135 euros), les mégots de cigarettes sur l'espace public (trottoirs et espaces verts) considérés comme un abandon de déchets sont susceptibles d'être verbalisés.



Stationnement

Vous pouvez stationner votre véhicule sur les parkings publics de la ville ou sur les emplacements prévus à cet effet. Tout stationnement hors de ces espaces constitue une infraction.

Si le parking n'est pas en situé en zone bleue (disque) ou en arrêt minute, vous pouvez stationner votre véhicule jusque sept jours. Au-delà de cette période, vous vous exposez à une mise en fourrière de votre véhicule, à vos frais.

Pour rappel, se garer dans un virage constitue un stationnement dangereux puisqu'il réduit la visibilité des usagers de la route. Il est passible d'une amende de 135 euros et peut entraîner, également, la mise en fourrière du véhicule.

Occupation temporaire du domaine public (trottoirs, voiries, espaces verts...)

Pour une demande d'occupation temporaire du domaine public (déménagements, travaux) une demande doit être faite par mail auprès de la mairie au moins 48 heures à l'avance. Sans autorisation, l'occupation est illégale.

Modification du domaine public

La réalisation de nouveaux bateaux ou de bateaux supplémentaires devant les logements des administrés constituent une modification du domaine public. Seule la commune est autorisée à modifier le domaine public. Les travaux seront réalisés par la commune et le coût sera réparti pour moitié entre le demandeur et la commune. Les personnes qui souhaitent en bénéficier doivent faire une demande en mairie.

Trottinettes électriques et engins motorisés (gyropodes, monoroues, hoverboards)

En application de l'arrêté préfectoral du 18 juin 2026 voici les règles à respecter :

- être âgé d'au moins 14 ans
- port du casque obligatoire
- interdiction de rouler sur les trottoirs (sauf si trottinette à la main) et dans le parc municipal
- un seul utilisateur par trottinette
- vitesse maximale autorisée 25 km/h
- le port d'écouteurs, d'oreillettes ou l'utilisation du téléphone en roulant sont interdits
- la trottinette doit être équipée de feux avant et arrière, d'un système de freinage et d'un avertisseur
- une assurance responsabilité civile est obligatoire.

La chasse aux œufs



À 16 h 30, à la sortie de l'école, le parc municipal s'est animé à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, qui a rencontré un très beau succès. Sous un soleil généreux et dans une ambiance conviviale, les enfants de la commune ont profité d'un moment riche en découvertes et en gourmandises.

Grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, l'événement s'est déroulé dans les meilleures conditions. Leur implication a largement contribué à la réussite de cette belle fête familiale.

Les enfants des différentes écoles sont repartis avec le sourire après avoir reçu pas moins de 230 chocolats, tandis que 690 activités Chedeville, soit trois par enfant, ont également été distribuées pour prolonger le plaisir à la maison.

Deux œufs d'or, soigneusement dissimulés dans le parc, ont également été découverts par deux jeunes chasseurs particulièrement chanceux. Leur trouvaille leur a permis de gagner un cadeau gourmand, ajoutant une touche de magie à cette après-midi festive.

Cette édition a également été marquée par un moment original : le baptême de la mascotte de l'événement, désormais officiellement prénommée Rantifrog.

Les nombreux remerciements adressés par les parents et les enfants témoignent de l'enthousiasme suscité par cette manifestation. Un grand merci à l'ensemble des bénévoles et des partenaires qui ont contribué à faire de cette chasse aux œufs un véritable succès. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Deux Rantignysiennes médaillées de bronze

Deux Rantignysiennes, Romane Halliez et Zeliha Canatar, sont médaillées de bronze départementale en gymnastique par équipe dans la catégorie Fédéral A Aménagé.

Bravo à elles !



La kermesse

Début juin, la traditionnelle kermesse de l'école s'est déroulée sous un magnifique soleil, pour le plus grand bonheur des enfants et des familles. Organisée par l'association Les Petites Mains, cette belle après-midi a été une véritable réussite.

Grâce à l'investissement et à la mobilisation de nombreux bénévoles, les participants ont pu profiter de nombreuses animations et de jeux variés dans une ambiance conviviale et festive. Les enfants se sont prêtés avec enthousiasme aux différentes épreuves, remportant au fil de l'après-midi de nombreux cadeaux.

Les sourires des petits comme des grands témoignaient du plaisir partagé tout au long de cette manifestation.

Un grand merci à l'association Les Petites Mains, à l'ensemble des bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à faire de cette kermesse un moment chaleureux et fédérateur pour la vie de notre école.

La fin de l'année scolaire



Vendredi 3 juillet, Madame le Maire, entourée de ses adjoints ainsi que des membres de la commission enfance et jeunesse, avait convié l'équipe enseignante du groupe Camille Claudel à un pot de fin d'année.

Cette rencontre conviviale a été l'occasion de souhaiter une joyeuse retraite à Madame Sierka, et de remercier Madame Simoulin et Monsieur Dugrosprez qui partent vers d'autres écoles.

Merci à eux et bonnes vacances à tous !

Parc en fête



Le dimanche 7 juin, les Rantignysiennes et Rantignysiens se sont retrouvés au parc municipal à l'occasion du Parc en fête, une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage. Petits et grands ont profité de nombreuses animations : structures gonflables, combat de sumo, djembé, foot, tirs sportifs, courses en sac et un coin détente avec lecture, sophrologie et yoga.

Une partie de pétanque réunissant élus et habitants a illustré l'esprit de proximité qui anime la commune. L'événement a également mis à l'honneur le dynamisme des associations et des professionnels locaux, venus partager leurs savoir-faire à travers des initiations et des démonstrations. Deux réalisations participatives ont marqué cette édition : une histoire collaborative écrite par les enfants, bientôt publiée, et une fresque collective réalisée par plusieurs générations, symbole du lien social créé au fil de la journée. Nous vous invitons à venir la découvrir l'année prochaine. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants.

La soirée citoyenne du lundi 13 juillet 2026 a rencontré un grand succès dans sa nouvelle formule !

Dans l'esprit des bals populaires, toutes les générations se sont retrouvées sur la place de la République pour danser jusqu'à une heure du matin.

Des années 80 à nos jours, en passant par un Madison ou une chenille, l'animation était assurée par Pro'logic.

Les foodtrucks Foo2Crepes et Margot' Burger accompagnés de la pizzeria Nappoli Pizza proposaient un large choix de restauration sur place.

Cette belle soirée conviviale s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, grâce à la participation enthousiaste des Rantignysiennes et Rantignysiens.



Le colis des aînés

Les 8 et 9 juillet, nos aînés ont été chaleureusement accueillis pour venir retirer le colis citoyen offert par le CCAS.

En 2026, ce sont 267 colis qui ont été distribués à nos aînés. Le CCAS a fait appel à Intermarché Cauffry.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette belle tradition un moment apprécié de tous.



Le goûter des aînés

Samedi 16 mai, Madame le Maire et les membres du CCAS ont eu le plaisir d'accueillir les aînés de la commune pour le traditionnel

Goûter des aînés à la salle Paul Eiselé.

L'orchestre Archipel a animé cet après-midi convivial, le restaurant La Beronelle et notre boulangerie Le duo d'artisans ont ravi nos papilles. Les benjamins de l'assemblée ont reçu un cadeau remis par Madame le Maire.



Tribune des élus de la majorité municipale

Quelle belle aventure que ces premiers mois à votre service !

Le 15 mars dernier, vous nous avez offert une victoire nette et sans appel : notre liste, conduite par Christine Gaucher, a été élue dès le premier tour avec plus de 50% des voix. Ce résultat est le fruit d'une campagne que nous avons voulue, avant tout, à votre image. Pendant des semaines, nous sommes allés à votre rencontre, nous avons écouté vos attentes, vos idées, parfois vos inquiétudes, et c'est de ces échanges qu'est né notre projet pour Rantigny.

Nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre confiance : elle est notre plus belle motivation, et nous comptons bien nous en montrer dignes tout au long du mandat.

Une fois l'élection passée, nous espérions voir chaque élu, quelle que soit sa liste, prendre toute sa part au travail du conseil municipal, dans l'intérêt des Rantignysiens. Or, la tête d'une liste concurrente et sa colistière en seconde position ont démissionné avant même la première séance. Quant aux deux élus d'une autre liste, leurs sièges sont restés vides lors des deux derniers conseils municipaux. Nous le regrettons et surtout, nous nous demandons comment leurs électeurs perçoivent un tel renoncement. Car pour nous, servir notre commune ne se résume pas à figurer sur un bulletin de vote : c'est un engagement qui se prouve dans la durée, que nous avons pris devant vous, et que nous tiendrons.

Cette volonté de vous être utile, nous la faisons vivre désormais dans l'action, au quotidien : les premières réalisations sont déjà visibles dans la commune, et ce n'est qu'un début. Pendant les six prochaines années, vous pourrez compter sur notre disponibilité et notre motivation pour améliorer votre quotidien.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la rentrée pour continuer, ensemble, à faire vivre Rantigny et nous vous souhaitons de belles vacances d'été !

Les élus de la majorité municipale

Tribune des élus de la liste « pour l'Avenir de Rantigny »

À Rantigny, la qualité de vie repose aussi sur les liens entre les habitants. Notre commune peut compter sur ses familles, ses jeunes, ses aînés, ses associations et ses bénévoles. En tant qu'élus de l'opposition, nous souhaitons contribuer à cette dynamique dans un esprit constructif et respectueux. La culture, le jeu et la transmission sont des moyens accessibles de rapprocher les générations. Des rencontres conviviales permettraient de réunir les habitants, qu'ils viennent seuls, en famille ou entre amis et de valoriser les talents locaux. Un projet de mémoire vivante pourrait également transmettre l'histoire de la commune entre les générations. Ces initiatives permettraient de lutter contre l'isolement tout en favorisant la participation de chacun. Majorité, opposition, associations et habitants peuvent ainsi coopérer pour une commune plus conviviale, solidaire et unie.

Pour l'Avenir de Rantigny.

Tribune des élus de la liste « Rantigny d'abord »

Pas de texte communiqué

La saison culturelle 2026-2027 débutera le samedi 10 octobre

Préparez-vous à vivre une année riche en émotions, en belles découvertes et en moments partagés. Cette nouvelle saison s'annonce variée, avec des rendez-vous pour tous les âges et toutes les envies ! Au total, pas moins de 16 rendez-vous du 10 octobre au 8 avril.

Petite nouveauté pour cette saison culturelle 2026-2027, à l'ouverture des billetteries, les deux premiers jours seront exclusivement réservés aux Rantignysiens.

Plus d'informations sur l'agenda culturel de la saison 2026/2027 en mairie ainsi que sur le site internet de la bibliothèque et de la mairie.

Les prochains rendez-vous



Exposition – Les Amis de l'Histoire – 10 et 11 octobre 2026 – Salle Paul Eiselé
« Les pieds sur terre, le nez en l'air, les yeux partout »
Horaires d'ouverture : 10 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 17 h 00 - Entrée libre

Spectacle d'Halloween – Samedi 31 octobre 2026 – 15 h 30 – Salle Paul Eiselé

Niko et les mystères du manoir hanté

Réservations au 03 44 73 43 20 à partir du lundi 21 septembre. 120 places



Cinéma – Jeudi 5 novembre 2026 – 20 h 30 – Salle Paul Eiselé

Wilding : retour à la nature sauvage de David Allen

Une projection suivie d'une rencontre avec Grégory Brouillard, Guide Naturaliste, spécialiste de la biodiversité.

Réservations au 03 44 73 43 20 à partir du lundi 28 septembre.

Exposition – Les Amis de l'Histoire – Du 16 au 28 novembre 2026 – Bibliothèque municipale
Les Gallo-romains dans l'Oise

Aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque. Entrée libre

Ciné-Histoire – Jeudi 19 novembre 2026 – 20 h 30 – Salle Paul Eiselé

Lili de Germain et Robin Aguesse

Réservations au 03 44 73 43 20 à partir du lundi 5 octobre.



Jazz à Rantigny – 17ème Rendez-vous – Samedi 28 novembre 2026 – 20 h 30 – Salle Paul Eiselé

SGswing invite Nicolle Rochelle

Réservations au 03 44 73 43 20 à partir du lundi 26 octobre. 120 places

Il y a cent ans : la catastrophe ferroviaire de Rantigny



Vendredi 29 octobre 1926, gare de Rantigny. Il est 21 heures. Les trains N°20, Calais-Boulogne-Paris et N°317, Paris-Lille, sont annoncés.

Une heure auparavant, un accident s'est produit en gare. Un wagon de marchandises a déraillé. La voie Paris-Amiens est neutralisée pour faciliter le dégagement. Les passages des convois se font donc dans le sens Amiens-Paris jusqu'à l'aiguillage de

l'embranchement BAJAC. Le trafic reprend son cours normal après 250 m de déviation.

Le Calais-Paris approche à environ 30 km/h. Il ne peut qu'écharper le 317, le freinage ne pouvant s'effectuer à fond selon les dires du mécanicien.

Le wagon-restaurant du train 317 se trouvant sur l'aiguillage, reçoit la locomotive, les passagers du premier service étant encore à table.

Sous le choc, la locomotive du Paris-Calais est projetée sur la gauche. Elle vient se coincer entre le wagon-restaurant coupé en deux et la pile du pont (niveau Cauffry) qui est en partie démolie.

Sur le train tamponneur, on ne relève aucun blessé, pas même le mécanicien, pas plus que le chauffeur.

Par contre dans le rapide N°317, on déplore dans le wagon-restaurant 2 victimes et 18 blessés (selon l'Excelsior : 2 morts et 14 blessés) mais aucun blessé dans les autres voitures.

Les secours sont organisés. Une grue de 50 tonnes est amenée de Creil pour enlever la locomotive et le matériel encombrant des voies. Des navettes sont mises en place, les trains dérivés par Estrées-Saint-Denis, le samedi.

Le dimanche, vers midi, la voie est de nouveau libre.

D'autres accidents auront lieu plus tard sur cette voie entre Laigneville et Rantigny mais là, il faudra les qualifier de sabotages, nous serons en guerre contre les nazis.

Alain Bourguignon

Les Amis de l'Histoire

Photos : Source gallica.bnf.fr/BnF